



MA ROUEN

Coup de poing gratuit !!

Hier, mardi 22 octobre 2020 à 16h15, un détenu occasionne un tapage dans sa cellule.

Le surveillant vient le voir, pour lui dire d'arrêter de frapper dans sa porte.

En réponse, **le surveillant recevra le pilulier du détenu puis un coup de poing au visage.**

Le détenu sera maîtrisé, puis mis en prévention.

Une heure après, notre cher pensionnaire, ne pouvant pas rester seul en cellule, bénéficiera d'un avis médical pour sortir du Quartier Disciplinaire.

Monsieur le Directeur, l'avis médical est seulement un avis.

Vos personnels aimeraient être soutenu. Un détenu qui assène un coup de poing au visage d'un de vos agents, **ne doit pas REGAGNER sa cellule d'origine une heure après !!.**

Comme vous l'avez si bien rappelé hier en Comité Technique aux organisations syndicales **"C'est QUI le PATRON ici ?"**

Justement si c'est vous le patron ici, prenez vos responsabilités, un détenu qui agresse un personnel reste au QD et ne regagne pas sa cellule.

Quelle image cela donne t'il vis à vis de la population pénale : « A la MA Rouen, il est possible de frapper un surveillant et une heure après de regagner sa cellule », et vis à vis des personnels (qu'ils ne comptent pas).

La CGT Rouen, demande une sanction maximale pour ce détenu lorsqu'il passera en commission de discipline, et que malgré l'avis médicale, il effectue sa sanction.

La CGT Rouen, demande que cette pratique n'ait plus lieu lorsqu'il s'agit d'agression sur personnel.

La CGT Rouen, demande que notre cher directeur assume ses paroles, et nous montre dans le bon SENS que c'est bien lui le Patron, lorsqu'il faut soutenir ses personnels, qui viennent travailler malgré les nombreux cas de covid-19 et le danger que cela fait prendre collatéralement à leurs familles.

La CGT Rouen, souhaite un bon rétablissement à notre collègue et se tient à sa disposition pour ses démarches.

A Rouen, le 23 octobre 2020
Le Bureau Local CGT Pénitentiaire